DICTIONNAIRE

D'ÉTYMOLOGIE DU FRANÇAIS

VesalBookshop.com

Édition
DOMINIQUE LE FUR
GÉRALDINE MOINARD
JENNIFER ROSSI

Informatique éditoriale
KAROL GOSKRZYNSKI
SÉBASTIEN PETTOELLO
MONIQUE HÉBRARD
GARY MARTY

Lecture-correction
ANNE-MARIE LENTAIGNE
MURIEL ZARKA-RICHARD

Maquette
GONZAGUE RAYNAUD

VesalBookshop.com

nouvelle édition

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

© 2015 Dictionnaires LE ROBERT-SEJER
© 1992 Dictionnaires LE ROBERT pour la première édition
25, avenue Pierre-de-Coubertin, 75013 Paris
www.lerobert.com

ISBN : 978-2-32100-672-5

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit, ou ayants cause, est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par l'article L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle. Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise, aux termes de l'article L. 122-5, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, d'une part, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.
Cet ouvrage est une œuvre collective au sens de l'article L.113-2 du Code de la propriété intellectuelle. Publié par la société Dictionnaires Le Robert, représentée par Charles Bimbenet.

Imprimé en Italie par La Tipografica Varese Srl en août 2015
Dépôt légal : août 2015 - N° éditeur : 10210518

DICTIONNAIRE

D'ÉTYMOLOGIE DU FRANÇAIS

JACQUELINE PICOCHE

avec la collaboration de

JEAN-CLAUDE ROLLAND

VesalBookshop.com

LE ROBERT

VesalBookshop.com

INTRODUCTION

Le mot *étymologie* est un mot du grec ancien, *etumologia,* que Cicéron a traduit en latin par *veriloquium* et qui signifie littéralement « façon de parler véritable », c'est-à-dire « sens véritable d'un mot ». Il n'apparaît guère que vers le 1e siècle av. J.-C., mais les préoccupations auxquelles il a donné un nom remontent plus haut. L'étymologie n'est pas absente des dialogues de Platon. Les théologiens du Moyen Âge y recouraient beaucoup : il y a sans doute une tendance fondamentale de l'esprit humain à se défendre contre l'impression d'arbitraire produite par un mot un peu rare, en le rattachant à un autre, plus familier et tenu pour plus ancien. L' « étymologie populaire », ou regroupement instinctif des mots en « familles » supposées, provoquant d'innombrables croisements entre familles historiques, est même l'un des principaux facteurs de l'évolution du vocabulaire. Chaque fois que, dans ce dictionnaire, on trouvera un mot expliqué par l'altération du terme originel (ou *étymon*), sous l'influence d'un autre mot, on aura affaire à un cas d'étymologie populaire.

Ce mot grec, *etumo-logia,* implique deux postulats linguistiques. Le premier est que les langues évoluent, que les mots changent de forme et de sens au cours des siècles. Cela, la science moderne, bien loin de le contredire, l'a amplement vérifié et précisé. Le second, que cette évolution est une détérioration et que le sens le plus ancien est le vrai sens du mot. Conception naïve ? Certes, les Anciens n'avaient pas lu Saussure. Les linguistes d'aujourd'hui sont bien convaincus que les vraies valeurs d'un mot sont celles que lui confère le réseau de relations qu'il entretient avec les autres mots de la langue et, plus concrètement, avec les autres mots du contexte dont il fait partie ; et cela, sans que les perspectives historiques y jouent d'ordinaire le moindre rôle.

Néanmoins, la remontée vers les origines, sorte d'archéologie linguistique, reste fascinante pour l'esprit, et l'on est très loin d'avoir exploité entièrement l'apport que pourrait fournir la linguistique historique, et plus particulièrement la lexicologie, à l'histoire de l'évolution de l'humanité.

VesalBookshop.com

Histoire de la science étymologique

Très ancienne comme activité de l'imagination et du rêve, l'étymologie est, comme science, vieille d'un peu plus de deux siècles. On peut la faire remonter à la découverte par des savants européens de la langue de culture de l'Inde classique appelée *sanscrit*, c'est-à-dire aux dernières années du XVIIIe s.

Cette découverte a permis de montrer qu'il existe entre le sanscrit et deux autres langues fort éloignées dans l'espace et dans le temps, le grec et le latin, une parenté qui ne peut s'expliquer ni par l'emprunt ni par le hasard. Des études postérieures concernant d'autres langues ont permis de formuler l'hypothèse

d'une langue originelle, l'indo-européen commun, langue préhistorique non écrite, antérieure au IIe millénaire av. J.-C. que l'archéologie ne permet pas de situer dans l'espace avec précision.

L'étude comparée des langues anciennes écrites a permis la reconstitution de « racines » indo-européennes non écrites, éléments signifiants minimaux de la langue mère, obéissant à des règles strictes de structure et de transformation qui ont pu être déterminées. Ce sont des hypothèses étayées par des recoupements phonétiques. Elles constituent un système de formes possibles dont la portée est explicative.

Les langues indo-européennes, qui sont aujourd'hui environ un millier, parlées par trois milliards d'individus, se sont séparées de l'indo-européen commun par différenciation dialectale.

Elles appartiennent à différents rameaux dont les principaux, en ce qui nous concerne, sont :

– l'indo-iranien, auquel appartient le sanscrit ;

– le grec, auquel le latin de l'antiquité a fait de nombreux emprunts, et qui a fourni au français une multitude de mots et d'éléments de composés savants ;

– l'italique, auquel appartient le latin, ancêtre direct du français et de toutes les langues romanes auxquelles le français a fait des emprunts, notamment l'italien et l'espagnol ;

– le celtique, auquel se rattachent les quelques mots gaulois qui ont subsisté après la latinisation de la Gaule ;

– le germanique, auquel appartient le francique (langue des Francs et de Clovis) dont l'apport au français n'est pas négligeable, et, parmi les langues modernes, l'allemand, et l'anglais qui fit de nombreux emprunts à l'ancien français et auquel le français moderne emprunte beaucoup ;

– le slave, notamment le russe auquel le français a fait quelques rares emprunts.

VesalBookshop.com

Les disciplines qui concourent à l'établissement des étymologies sont les suivantes :

1. *L'étude comparée des langues vivantes* fait apparaître les lois phonétiques qui régissent l'évolution de chacune d'elles à partir de l'ancêtre commun, à l'intérieur de chaque grand rameau indo-européen. Cet ancêtre peut être directement connu lorsqu'il s'agit d'une langue écrite comme le latin (on distingue ici le latin classique, du Ie siècle av. J.-C., le latin impérial, couvrant à peu près les trois premiers siècles de notre ère, le bas latin, du IVe au Xe s. environ, et enfin le latin médiéval et le latin moderne, contemporains des textes écrits en français). Il peut aussi l'être indirectement, seulement à partir de sa descendance ou des langues écrites apparentées, quand il s'agit d'une langue orale telle que le germanique commun ou le dialecte francique, introduit dans le domaine gallo-roman par l'invasion franque, ou même le latin vulgaire, parlé dans la partie occidentale de l'Empire romain, qui s'écartait passablement de la langue littéraire écrite. Dans ce cas, on part de formes reconstituées qui sont signalées par un astérisque, ex. : le latin vulgaire **calefare*, d'où est issu *chauffer*.

2. *La philologie,* ou étude précise des textes anciens, inventorie et date les différentes formes et les différents sens pris par un mot au cours des siècles.
3. *La géographie linguistique,* étudiant sur le terrain les divers dialectes qui coexistent avec une langue officielle ou littéraire, permet une multitude de rapprochements qui aiguillent très utilement l'étymologiste. En France, ces dialectes sont aujourd'hui pour la plupart plus ou moins délabrés ; mais les matériaux accumulés jusqu'ici, et ceux qui pourront encore l'être dans les années à venir constituent une véritable mine d'enseignements linguistiques de toute espèce.
4. *La linguistique structurale* – paradoxalement, étant donné son orientation non historique – a apporté, grâce à la notion de « série », une contribution intéressante à l'élucidation d'un certain nombre de mots de caractère populaire et expressif jusqu'ici expliqués de manière peu satisfaisante, ou totalement inexpliqués. Notre dictionnaire lui doit principalement ses tentatives de regroupement des mots à base onomatopéique ou expressive ; sa présentation par séries des mots comportant une base phonétique commune et provenant d'un étymon commun ; enfin, le rassemblement en quatre annexes des mots fondés sur un redoublement syllabique ou consonantique, des mots ayant pour étymon plus ou moins lointain l'onomatopée d'un cri d'animal, et des mots ayant pour étymon un nom propre de personne ou de lieu.

Aujourd'hui, il reste du travail à faire sur les dates, une première attestation pouvant toujours être remise en cause et, surtout, la datation des divers sens d'un mot polysémique étant particulièrement délicate. De plus, il est clair que les étymologies proposées pour bien des mots dont la filiation n'est pas évidente sont conjecturales avec un degré plus ou moins grand de probabilité. La conjecture confine à la certitude pour bon nombre de mots pan-romans, ou pan-germaniques ou pan-indo-européens, d'évolution phonétique régulière ou du moins claire. Son degré de probabilité est plus faible quand il faut faire appel aux notions d'étymologie populaire, d'analogie et de croisement, ou encore lorsque, tout étymon d'origine indo-européenne faisant défaut, on est amené à postuler un substrat linguistique antérieur aux grandes invasions préhistoriques auxquelles nous devons l'essentiel des langues que nous parlons actuellement ; ou, enfin, quand il s'agit de mots expressifs fondés sur des structures consonantiques habituellement associés à certains effets de sens, sans qu'on puisse parler clairement d'emprunt ou de filiation d'une langue à l'autre (voir par exemple les articles *bobine, bouffer, choper, taquet,* etc.).

Néanmoins, on ne peut tenir pour vraisemblable une profonde remise en question des résultats acquis. Les zones d'ombre subsistent surtout dans le domaine des dialectes et de l'argot, et il se peut que la solution des problèmes pendants remette en question l'étymologie de certains mots français. Mais les mots du français usuel véritablement obscurs ne constituent qu'une frange mince. Encore ne s'agit-il que de mots populaires, c'est-à-dire transmis depuis leurs origines par tradition orale ininterrompue. La masse énorme des mots savants directement empruntés par voie écrite au latin et au grec qui constituent, sinon en fréquence, du moins en nombre, le plus gros de notre vocabulaire, ne pose aucun problème d'identification.

VesalBookshop.com

On peut donc aujourd'hui tenter d'avoir une vue d'ensemble des résultats d'un labeur collectif si long, si minutieux et si persévérant ; et il est certain qu'après tant d'ouvrages de valeur, la seule justification d'un nouveau dictionnaire étymologique destiné au grand public est la présentation synthétique des faits.

L'OBJET DE CE DICTIONNAIRE

Le premier but de cet ouvrage est de donner à toute personne intéressée par les origines du français, et même si elle ignore les langues anciennes, la possibilité de replacer dans un ensemble l'étymon grec ou latin souvent inconnu d'elle, que lui présentent les dictionnaires étymologiques de type classique. C'est l'objet même de l'introduction qui figure en tête des articles de quelque complexité. On est donc remonté dans la préhistoire de chaque mot aussi loin que cela a semblé utile (et, bien sûr, possible) pour l'intelligence des phénomènes propres à la langue française. On n'est pas toujours allé aussi loin qu'on aurait pu le faire. Ainsi on n'a eu recours aux racines indo-européennes que dans deux cas : en premier lieu, celui, très fréquent, où des mots français, issus directement ou par emprunt de divers rameaux indo-européens (latin, grec, germanique ou celtique) peuvent être rattachés à une seule et même racine indo-européenne (voir par exemple l'article *maçon*) ; en second lieu, celui, plus rare, où tous les mots de la famille étaient issus du latin, mais où, en latin même, cette famille avait donné naissance à des rameaux si divergents que seul le recours à l'indo-européen pouvait en montrer la cohérence initiale (par exemple les articles *paix, venin*).

VesalBookshop.com

Dans les autres cas, on s'est contenté de l'étymon latin, grec, germanique ou autre, et éventuellement de sa famille immédiate. De plus, quel que soit le niveau historique ou préhistorique choisi ou possible, on n'a cité, parmi les représentants de la famille de l'étymon, que ceux qui avaient un rapport direct avec les mots français figurant dans le corps de l'article, et non tous ceux qui auraient eu un intérêt quelconque pour la justification de la forme ou du sens de l'étymon. Ce dictionnaire est un dictionnaire étymologique du français moderne usuel, et non des langues indo-européennes en général.

Enfin, on ne pouvait envisager, étant donné les dimensions de l'ouvrage, de s'étendre sur les causes des avatars d'une racine indo-européenne. Il faut que le lecteur, à moins de recourir aux ouvrages spécialisés traitant de ces questions, tienne pour acquis par exemple que, par le jeu des alternances vocaliques, une seule et unique racine peut apparaître sous les formes **gen-, *gon-, gna-* (voir l'article *gens*) et que deux mots apparemment aussi dissemblables que le latin *venire* et le grec *bainein* représentent un seul et unique ancêtre à *gw-* initial (voir l'article *venir*).

La méthode du dictionnaire

Une des particularités essentielles de ce dictionnaire est donc de présenter systématiquement des familles historiques complètes au niveau du français moderne. Ce parti pris initial a plusieurs conséquences :

1. La forme des mots est première, dans notre présentation, et leur sens, second. Les regroupements de mots sont fondés d'abord sur la communauté d'origine, et par surcroît, toutes les fois que leur nombre le permet, sur l'identité d'une base phonique. Ainsi se trouvent regroupés dans certains articles (voir par exemple la base *-cid-*, dans l'article *choir*) des mots qui apparaissent synchroniquement comme totalement déliés les uns des autres, alors qu'au contraire, dans d'autres articles, même étendus, ou du moins dans un grand nombre de leurs paragraphes, une sorte de fondement sémantique commun reste visible (voir par exemple l'article *cuire*).

2. Dans les cas de supplétisme, par exemple celui du verbe *aller*, qui emprunte ses diverses formes à trois verbes latins différents d'origine parfaitement hétérogène, on a opéré systématiquement les disjonctions nécessaires. On trouvera donc un article *aller*, un article *j'irai* et un article *je vais*, avec renvois de l'un à l'autre. Des cas semblables ou analogues se trouvent dans les articles *être, je fus* et *ester, offrir* et *oublie, pondre* et *poser*.

On a été amené à mettre en valeur le fait qu'il n'existe pas, historiquement parlant, de cloisons étanches entre les diverses catégories grammaticales : mots autonomes porteurs d'un sens plein (noms communs et noms propres ; noms et verbes ; substantifs, adjectifs et adverbes), mots autonomes à fonction grammaticale (tels que pronoms, prépositions et conjonctions), éléments significatifs sans autonomie dans la phrase (tels que préfixes et suffixes). Le lecteur trouvera de bons exemples de cette interpénétration des catégories dans des articles comme *-ment, qui, soi,* ou *y*.

Les noms propres (prénoms, patronymes, toponymes) n'ont été cités que rarement, et seulement dans les cas où ils entraient tout naturellement dans une famille de noms communs. On a cherché à recenser de façon aussi complète que possible les préfixes et les suffixes représentés en français moderne, cela toujours dans une perspective historique, car un certain nombre d'entre eux n'avaient valeur de préfixes et de suffixes qu'au niveau de la langue-source, ou ont perdu en français moderne la vitalité créatrice qu'ils avaient en ancien français. On a aussi inventorié cette sorte particulière de préfixes et de suffixes que sont les éléments de composés savants, véritables matériaux préfabriqués dont use largement la langue moderne.

Une histoire de la langue

Le second objectif de ce dictionnaire est de donner une vue suffisamment juste de l'histoire du vocabulaire français. Un de ses fondements principaux réside donc dans l'opposition entre mots populaires et mots savants.

Les premiers, soumis à l'érosion phonétique et aux innombrables accidents de l'étymologie populaire, ayant généralement perdu toute ressemblance avec leur étymon, bref, devenus des mots essentiellement français, forment le noyau central de notre vocabulaire. Mais si beaucoup d'entre eux sont parmi les

VesalBookshop.com

plus fréquents de la langue, ils ne sont pas pour cela les plus nombreux. En effet, *au cours des siècles*, les clercs, les juristes, les lettrés, les savants ont enrichi le français d'innombrables mots grecs ou latins (les mots grecs le plus souvent par l'intermédiaire du latin), qui, légèrement francisés, forment assez souvent avec les mots populaires des couples de doublets.

On a donc adopté le parti de commencer toujours les articles complexes par les mots populaires, et de prendre en principe comme entrée de l'article le mot de formation populaire le plus simple de toute la famille étudiée : c'est du reste aussi, bien souvent, le plus ancien. Ceci pour éviter, avant tout, de donner l'impression que le français n'est qu'un démarquage du grec et du latin, et pour bien mettre en valeur ce qu'il y a dans notre vocabulaire de plus original et de plus ancien. Le lecteur devra donc s'habituer à trouver par exemple des mots comme *téléphone* sous *antienne*, et *cycliste* sous *quenouille*.

Ensuite viennent les mots savants, classés par origine, par bases phoniques, et, à l'intérieur de ces deux catégories, par ordre chronologique, toutes les fois qu'une raison de regroupement sémantique (à ce niveau terminal seulement) n'était pas prédominante.

On a pris soin de préciser aussi que certains mots sont demi-savants, c'est-à-dire des mots savants empruntés assez tôt pour avoir subi ensuite une certaine évolution phonétique, ou des mots populaires retransformés à un certain moment de leur histoire, sous l'influence de leur étymon latin, réel ou supposé. Les *mots empruntés à des langues vivantes* sont traités avec une certaine souplesse. On les trouvera tantôt rassemblés dans une partie ou une sous-partie distincte, tantôt rapprochés de mots populaires, tantôt rapprochés de mots savants, selon l'intérêt que paraissait présenter tel ou tel regroupement dans tel cas particulier.

VesalBookshop.com

Ainsi, il est possible de trouver dans un même article le même mot latin sous une forme populaire, une forme empruntée et une forme savante ; et aussi d'y trouver juxtaposés le mot simple de formation populaire et les dérivés savants fonctionnant en relation avec lui : par exemple *œil* à côté d' *ocul(o)-* ou d'*ophtalm(o)-*. Dans les cas où les dérivés savants fonctionnant en relation avec un mot populaire donné appartiennent à une autre famille étymologique, on a établi un système de références (on trouvera, par exemple un renvoi de *noir* à *mélano-* ; de *foie* à *hépato-*).

Enfin, chaque mot est daté, au siècle près, avec mention des variantes anciennes quand elles s'opposent à la forme moderne par un caractère plus populaire, mais non quand celle-ci n'en est que la suite normale, selon une évolution dont rendent compte les traités de phonétique usuels, ou n'en diffère que par des détails orthographiques.

La structure des articles

On aura donc souvent affaire à des articles longs et complexes, rassemblant un grand nombre de mots extrêmement divers. On invite en somme l'utilisateur, plutôt que de se procurer chez le détaillant le fruit qu'il cherche, à aller le cueillir lui-même, au milieu des autres de même espèce, sur un certain arbre, en un certain verger. Espérons qu'il trouvera quelque plaisir à la cueillette, et

quelque saveur à la récolte. La typographie, qu'on a voulue aussi claire que possible, l'aidera grandement à se repérer.

En tête de l'article, dans l'introduction qui donne la famille de l'étymon, on a généralement respecté l'ordre d'apparition des langues indo-européennes : grec puis latin, puis éventuellement langues celtiques ou germaniques. Dans le corps de l'article, au contraire, priorité a été donnée en principe au latin, à cause de son caractère dominant parmi les langues-sources du français. Toutefois, certaines raisons de commodité, ou la prédominance de l'une des langues-sources peuvent entraîner quelques dérogations à ces principes.

Les grandes divisions de l'article sont indiquées par des chiffres romains, les divisions intermédiaires par des lettres majuscules, et les plus petites par des chiffres arabes.

L'INDEX

Tous les mots traités sont présentés dans l'ordre alphabétique en fin d'ouvrage. Lorsque le mot n'est pas une entrée, le lecteur est renvoyé directement à l'article ou plus précisément à la partie d'article dans lequel il se trouve.

LA PRÉSENTE ÉDITION

VesalBookshop.com

L'édition de 2008 avait déjà été profondément renouvelée :

– augmentation très importante du nombre de mots traités, afin de tenir compte de l'évolution de la langue, et plus particulièrement des néologismes ;

– restructuration de plusieurs articles à la lumière des progrès de la science étymologique, notamment de recherches concernant l'indo-européen.

La présente édition introduit encore dans l'ouvrage plusieurs centaines d'améliorations :

– regroupement d'articles dont la parenté étymologique n'avait pas été précédemment affirmée ;

– compléments d'information ajoutés à certains articles ;

– introduction de nouveaux articles.

Enfin et surtout, les étymologies arabes ont été entièrement révisées grâce à la collaboration de Jean-Claude Rolland, auteur du récent *Dictionnaire des mots de l'arabe moderne d'origine non sémitique.*

Tel qu'il se présente aujourd'hui, nous espérons que ce dictionnaire rendra de meilleurs services aux amateurs de la langue française et aux pédagogues, malgré l'opinion des linguistes du début du XXe s., Ferdinand Brunot et Charles Bruneau qui, dans un ouvrage intitulé *La Pensée et la langue* qui fit longtemps autorité, écrivaient : « Il faut bien distinguer les familles réelles des familles historiques que l'on trouve dans les dictionnaires étymologiques. On verra pêle-mêle, dans ces ouvrages, *œuvre, opéra, opuscule, opérer, ouvrer, manœuvre, ouvrier, ouvroir, opération.* Les enfants qui apprennent cette liste risquent de croire que les *ouvriers* travaillent dans des *ouvroirs* où ils font des *ouvrages*. En réalité, ces mots sont absolument séparés. Un *ouvrier*, dans une *usine*, fait son

travail ; une *jeune fille*, dans un *ouvroir*, fait de la *lingerie* ; un *professeur*, dans son *cabinet*, compose un *ouvrage*. » Et ils concluaient : « Il n'est pas de jeu plus vain et plus dangereux que celui de la recherche du sens étymologique et celui de la famille étymologique. »

En 2007, les inspecteurs de l'Éducation nationale ne partagent pas ce point de vue puisqu'on lit dans les instructions officielles destinées aux enseignants du primaire : « L'identification de l'origine de quelques mots sensibilise les élèves aux différents héritages dont le français est tributaire, notamment en relation avec l'apprentissage de la langue étrangère ou régionale et l'histoire. » Et dans le programme pour le collège, figure « l'histoire des mots (les doublets, les variations de sens et les dérivations, les origines latines, grecques ou autres) ». « Le lexique, ajoutent-ils, constitue un enjeu majeur. On a soin de l'enrichir en toutes occasions et en tous domaines. Chaque fois que possible, on recourt à l'étymologie (de façon simple) et à l'histoire du mot (en relation avec la lecture des textes). »

Synchronie et diachronie sont complémentaires. Un point est défini par son abscisse et son ordonnée, et sur quelque océan que ce soit, même lexical, on ne peut « faire le point » qu'en associant une longitude à une latitude. L'expérience prouve l'intérêt de beaucoup d'élèves pour l'histoire des mots et le retour aux origines. C'est une manière de retrouver des racines et une identité, préoccupation actuelle s'il en est.

JACQUELINE PICOCHE

VesalBookshop.com

Je remercie ici mon collègue Jean-Claude Rolland, qui m'a apporté une aide importante pour cette nouvelle édition.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

A. Bailly, *Dictionnaire grec-français,* revu par L. Séchan et P. Chantraine, Paris, Hachette, 43e édition, 1991

O. Bloch et W. von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française,* 9e édition, Paris, P. U. F., 1991

É. et J. Bourciez, *Précis de phonétique française,* 4e édition, Paris, Klincksieck, 1991

P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Klincksieck 1968, rééd. 1999

J. Corominas, *Breve diccionario etimologico de la lengua castellana*, 2e édition, Madrid, Gredos, 1967

A. G. Da Cunha, *Dicionário etimológico Nova Fronteira da língua portuguesa,* Nova Fronteira, 1982

A. Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France,* Paris, Larousse, (1951) 1992

A. Dauzat, J. Dubois et H. Mitterand, *Dictionnaire étymologique et historique du français,* Larousse 1951, rééd. 2001

A. Dauzat et Ch. Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France,* Paris, Larousse, 1963

G. Devoto, *Avviamento alla etimologia italiana, dizionario etimologico,* Firenze, Le Monnier, 2e édition, 1968

A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine ; histoire des mots,* 4e édition, Paris, Klincksieck, 1967, rééd. 2001

G. Esnault, *Dictionnaire des argots,* Paris, Larousse, 1965

H. W. Fowler et F. G. Fowler, *The Concise Oxford Dictionary of Current English,* OUP, 1911

F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français,* Hachette, 1934, rééd. 2001

Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española,* 1970

E. Gamillscheg, *Französisches etymologisches Wörterbuch,* 2e Auflage, Heidelberg, C. Winter, Universitäts Verlag, 1966-1969

F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle,* 10 vol., rééd. Kraus Reprint Corporation, 1961

R. Grandsaignes d'Hauterive, *Dictionnaire des racines des langues européennes,* Paris, Larousse, 1949, rééd.1994

P. Guiraud, *Structures étymologiques du lexique français,* Paris, Larousse, 1967

P. Guiraud, *Dictionnaire des étymologies obscures,* Payot, rééd. 1994

VesalBookshop.com

F. Kluge, A. Götze et W. Mitzka, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache,* 16e Auflage, Berlin, W. de Gruyter, 1957

A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes,* Paris, Hachette, 1922. Dernière réédition : University of Alabama Press et Paris, Klincksieck, 1966

W. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch,* Heidelberg, 1935

C. T. Onions, *The Oxford Dictionary of English Etymology,* Oxford, Clarendon Press, 1966

A. Rey, dir., *Dictionnaire historique de la langue française,* Dictionnaires Le Robert, 1998

P. Robert, *Le Petit Robert de la langue française,* dir. J. Rey-Debove et A. Rey, Dictionnaires Le Robert, 2007

E. A. Roberts et B. Pastor, *Diccionario etimológico indoeuropeo de la lengua española,* Alianza, 1996

A. Tobler - E. Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch,* Franz Steiner Verlag, Wiesbaden - 12 vol. 1955-1975 - réédité sur cédérom

W. von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch,* 25 vol. et 2 suppléments, Bonn, Tübingen, Bâle, Zbinden, 1922-1992

C. Watkins, The American Heritage Dictionary of Indo-European Roots, Houghton Mifflin, 2000

VesalBookshop.com

Sites Internet

CNRS, Le Trésor de la langue française, 16 vol., 1957-1994: http://atilf.atilf.fr/tlf.htm

D. Harper, The Online Etymology Dictionary : http://www.etymonline.com/columns/links.htm

A. Lubotsky and R. Beekes : http://www.indo-european.nl/index2.html, site par lequel on accède à J. Pokorny, Indogermanisches etymologisches Wörterbuch - 2 vol., Berne, Munich, 1959-1969

F. Mohren, Dictionnaire étymologique de l'ancien français (DEAF), Forschungsstelle der Heidelberger Akademie der Wissenschaften :http://www.deaf-page.de/bibl_neuf.htm

ABRÉVIATIONS, CONVENTIONS ET SYMBOLES

adj.	adjectif, adjectival
adv.	adverbe, adverbial
art.	article
c.-à-d.	c'est-à-dire
cf.	confer
conjug.	conjugaison
dér.	dérivé
ex.	exemple
fém.	féminin
fig.	figuré
id.	*idem,* la même chose
« id. »	même sens
impér.	impératif
ind.	indicatif
infin.	infinitif
interj.	interjection
intrans.	intransitif
loc.	locution
masc.	masculin
nom.	nominatif, nominal
part.	participe
pers.	personne
plur.	pluriel
préf.	préfixe
prép.	préposition
prés.	présent
pron.	pronom, pronominal
sing.	singulier
subj.	subjonctif
subst.	substantif
suff.	suffixe
trans.	transitif
var.	variante

«...»	un mot ou un petit texte entre guillemets précise le sens ou l'acception d'une forme étymologique
mot italique	les caractères italiques indiquent que c'est la forme des mots ainsi présentés qui est prise en considération
*	les formes précédées par un astérisque sont reconstituées (non attestées dans les textes)
→	voir, se référer à (renvoie à un mot qui a un rapport de forme, de sens, ou d'origine avec le mot dont on part)
➤	voir un article de la partie principale du dictionnaire
savant	mot emprunté aux langues anciennes par la voie des textes écrits
demi-savant	mot populaire modifié sous l'influence d'un mot savant, ou mot savant ayant évolué dans la langue parlée après son emprunt
populaire	mot transmis par tradition orale ininterrompue
franc	de la langue franque, sabir en usage dans les ports méditerranéens depuis les croisades jusqu'au XIXe s.
latin classique	Ier siècle avant J.-C.
latin impérial	Ier et IIe siècle après J.-C.
bas latin	latin écrit, postérieur au IIe siècle
latin vulgaire	langue parlée (formes reconstituées)
latin médiéval et latin moderne	langue savante écrite
latin ecclésiastique	langue des auteurs chrétiens de la fin de l'Empire

NB. : Quoique les substantifs et adjectifs français de formation populaire représentent généralement des accusatifs latins, conformément à la tradition, leurs étymons sont donnés au nominatif, suivi éventuellement du génitif. ◆ Dans le cas d'étymons verbaux, on n'a indiqué habituellement que l'infinitif présent, suivi du participe passé. ◆ Dans le cas des étymons des mots populaires, on a indiqué la quantité de la pénultième lorsque c'était nécessaire pour déterminer la place de l'accent tonique.

VesalBookshop.com

VesalBookshop.com

A

à latin *ad*, préposition, ou *ad-*, préfixe, qui indiquent la direction vers, la destination. En latin vulgaire, *ad* a tendu à exprimer la possession et l'instrument, a concurrencé et finalement éliminé le datif et la préposition *apud*, et a fini par se confondre avec la préposition *ab*, dont le français *à* représente quelques emplois.
① **à**, préposition (populaire) Xe. ② **a-**, préf. (populaire ou savant) avec ses variantes *ac-*, *af-*, *al-*, *am-*, *ar-*, *as-*, *at-*, qui existaient déjà en latin et sont dues à l'assimilation du *d* à la consonne suivante ; ex. : *accumuler*, *afférent*, etc. ③ **ad-**, préf. (savant) décalque du latin *ad-*; ex. : *adjoindre* substitué à l'ancien français *ajoindre*.

ab-, abs- latin *ab*, préposition et préverbe, et sa variante *abs*, qui remontent, ainsi que le grec *apo-*, à l'indo-européen **ap-*, **apo-*, indiquant l'origine.
① **ab-**, **abs-** (savant) ex. : *abdiquer*, *abstraire*. ② **apo-** (savant) et sa variante **aph-** (savant) : grec *apo-*; indique l'éloignement, la séparation ; généralement combiné avec des bases d'origine grecque, ex. : *apocalypse*, *apocope*, etc.

abaque (savant) XIIe latin *abacus* emprunté au grec *abax* « table à calcul ».

abasourdir (populaire) XVIIe « tuer », XVIIIe sens moderne : dérivé de l'argot *basourdir* XVIIe « tuer », lui-même issu (par croisement avec un autre mot, peut-être *assourdir* ou *abalourdir*) de l'argot *bazir*, XVe *Bazir*, abondamment représenté dans les parlers méridionaux (provençal *basi*, italien *basire*) avec le sens de « s'évanouir », « mourir », remonte peut-être au latin vulgaire **basire* « devenir jaune, cadavérique ». On a émis l'hypothèse que ce verbe serait dérivé de *basus*, variante dialectale de *badius* (→ BAI), attesté dans certaines gloses.

abbé ① (populaire) XIe « chef d'une communauté religieuse », XVIIe « tout homme portant un habit ecclésiastique », XIXe « ecclésiastique qui n'est ni titulaire d'une cure ni chanoine » : latin ecclésiastique *abbas*, *abbātis*, emprunté au grec, lui-même emprunté à la langue parlée en Palestine à l'époque du Christ : araméen *abba* « père ». *Abba*, employé dans les épîtres de saint Paul pour exprimer les sentiments filiaux du chrétien à l'égard de Dieu (Romains VIII 15, Galates IV 6), a été étendu analogiquement à l'attitude du moine envers son supérieur. ② **abbesse** (populaire) XIIe : latin ecclésiastique *abbatissa*, de *abbas*; **abbaye** (populaire) XIIe : *abbatia*. ③ Dérivés savants : **abbatial** XVe ; **abbatiat** XIXe.

abdomen (savant) XVIe : latin *abdomen*, *-inis* « ventre » ; **abdominal** XVIIe.

abécé ensemble de mots se rattachant à certaines lettres de divers alphabets.

VesalBookshop.com

I. ALPHABET LATIN

① **abécé** (populaire) XIIe : des trois premières lettres de l'alphabet. ② **abécédaire** (savant) XVIe : bas latin *abecedarium.* ③ **bémol** XIVe et **bécarre** XVe : italien *b molle* « b mou », c.-à-d. « à panse arrondie », et italien *b quadro* « b à panse carrée » ; le *b,* qui désignait d'abord la note *si,* est devenu, ainsi diversifié, un signe d'altération ; **bémoliser** XVIIIe. ④ **cédille** XVIIe : espagnol *cedilla* « petit *z* », diminutif de *zeda,* interprété ensuite comme signifiant « petit *c* ». ⑤ **j.** et **h.** : abréviation de *Jour* et *Heure* (instructions militaires). ⑥ **x** et **y** XVIIe « inconnues », en langage algébrique, d'où leur emploi dans *Monsieur X ou Y; un temps X;* XIXe : rayons, et, en argot d'étudiants, l'École polytechnique.

II. ALPHABET GREC

① **alphabet** (savant) XVe : latin impérial *alphabetum,* des deux premières lettres de l'alphabet grec, *alpha* et *bêta;* **alphabétique** XVe ; **analphabète** XVIe : italien *analfabeto* « illettré » ; **analphabétisme** XXe : italien *analfabetismo;* **alphabétiser, alphabétisation,** XXe. ② **alpha** (savant) XIIe : *l'alpha et l'omega* « la première et la dernière lettre de l'alphabet grec » d'où « le commencement et la fin », désigne Dieu, dans l'Apocalypse ; dans la langue scientifique moderne rayons **alpha**, classement **alphanumérique** XXe. ③ **bêta** XXe, deuxième lettre de l'alphabet grec ; désigne certains rayons ; d'où **bêtatron** et **bêtathérapie** XXe. ④ **gamme** (savant) XIIe : *gamma,* troisième lettre de l'alphabet grec, qui a désigné d'abord la première note de la gamme ; puis, la gamme entière ; *croix* **gammée** (savant) XIVe « croix dont les quatre branches se terminent en forme de gamma majuscule » ; **(rayons) gamma, gammaglobuline** XXe. ⑤ **delta** (savant) XIIIe, d'abord à propos du Nil : nom de la quatrième lettre de l'alphabet grec, équivalent de *d,* employé métaphoriquement à cause de la forme triangulaire de la majuscule ; **deltoïde** XVIe, botanique et anatomie ; **deltaplane** XXe formé sur le modèle d'*aéroplane* → PLAIN I, ⑦ à partir de la marque déposée *Aile Delta.* ⑥ **iota** (savant) XIIIe : nom de la lettre *i,* la plus petite de l'alphabet grec, d'où l'expression *pas un iota;* **iotacisme** XIXe linguistique « emploi fréquent du son *i* dans une langue ». ⑦ **lambda** XXe adj. « moyen, ordinaire » d'après la loc. *le point lambda* utilisée en anatomie, en physique, en stratégie, qui s'oppose au *point alpha,* plus saillant. ⑧ **pi** (savant) XIXe, symbole math. : nom de la 16e lettre de l'alphabet grec, correspondant à *p;* lettre initiale de *periphereia* « circonférence ». ⑨ **rhotacisme** (savant) XIXe, linguistique « évolution vers *r* d'une autre consonne », médecine « difficulté à prononcer les *r* » : dérivé analogique de *iotacisme,* de *rhô,* nom de la 17e lettre de l'alphabet grec, équivalent de *r.* ⑩ **sigma** (savant) XVIIe : nom de la 18e lettre de l'alphabet grec, correspondant à *s* **sigmoïde** XVIIe : grec *sigmoeidês* « en forme de sigma ». ⑪ **chiasme** (savant) XIXe rhétorique : grec *khiasma* « croisement », dérivé de *khiazein* « disposer en forme de *khi* » ; le *khi* est la 22e lettre de l'alphabet grec, en forme de croix de Saint-André, transcrivant un *k* aspiré. ⑫ **oméga** (savant) XIIe : littéralement « grand *o* », 24e et dernière lettre de l'alphabet grec, notant un *o* long ouvert → ALPHA II, ②

III. ALPHABET HÉBREU

yod (savant) XVIIIe, lettre hébraïque ; XXe, phonétique, semi-consonne fricative palatale : nom de la consonne des alphabets phénicien et hébreu correspondant à notre *y.*

Vsanbookshop.com

abeille ① (populaire) fin XIIIe. La forme simple latin classique *apis* « abeille » ayant abouti à l'ancien français *ef,* plur. *és,* prononcé *é,* forme trop brève pour subsister, divers substituts ont été adoptés par les différents dialectes : le diminutif, *avette* du latin vulgaire **apĭtta,* dans la région angevine, *mouche à miel* dans le Nord, *mouchette* dans l'Est. **abeille** est un emprunt au provençal *abelha,* du latin *apĭcŭla,* diminutif de *apis.* ② Dérivés savants de *apis :* **apicole, apiculteur, apiculture** XIXe.

aber XIXe mot breton.

abîme ① (demi-savant) XIIe, variante **abyme** dans la loc. *en abyme,* fém. jusqu'au XVIIe, utilisé d'abord dans les textes bibliques : latin chrétien, subst. *abyssus* « abîme », emprunté au grec ecclésiastique, du grec classique adj. *abussos* « sans fond ». En ancien provençal, en espagnol

et en français, la terminaison a été altérée sous l'influence des mots savants en *-ismus.* → -ISME, art. -OYER. ④ **abîmer** XIVe « jeter dans un abîme », XVIe « endommager ». ② Dérivé savant de *abyssus :* **abyssal** XVIe théologie, XXe géographie et océanographie. ③ **abysse** (savant) XXe.

abominable famille du latin classique *omen, ominis* « présage » et *abominari* « repousser comme un mauvais présage », « s'écarter avec horreur de », « détester », d'où latin ecclésiastique *abominatio* « fait de repousser », « chose abominable » et *abominabilis* « abominable ». En français : **abominable**, **abomination**, **abominer** (savant) XIIe sens religieux, XIVe sens actuel ; **abominablement** XIVe.

abracadabrant (savant) XIXe adj. plaisant, peut-être né dans le milieu de la médecine, dérivé d'*abracadabra,* formule magique d'origine grecque qui passait pour guérir les fièvres et diverses maladies. Premier élément : *abraxas,* mot magique fréquemment gravé sur des amulettes du IIe ap. J.-C. provenant de l'entourage du philosophe gnostique égyptien Basilide. Second élément : peut-être altération de l'hébreu *dābār* « mot ».

abri (populaire) fin XIIe, dérivé de l'ancien français *abrïer* « mettre à l'abri », qui survit comme terme de marine : latin vulgaire *aprīcāre* « réchauffer, se chauffer au soleil », du latin classique *apricari,* dérivé de *aprīcus* « exposé au soleil ». **abriter** XVe ; **abribus** XXe (→ -BUS).

abside ① (savant) XVIe architecture, astronomie : latin vulgaire *absida,* du latin classique *absis, -idis,* emprunté au grec *hapsis* « voûte ». **absidiole** XIXe. ② **apside** (savant) XVIIIe astronomie « voûte du ciel », « orbite d'une planète » : grec *hapsis, -idos* par le latin impérial

absinthe (savant) XVe plante, XIXe liqueur, a concurrencé puis éliminé l'ancien français *absince;* masc. ou fém. jusqu'au XVIIe : latin *absinthium,* sens fig. « amertume » en latin ecclésiastique, du grec *apsinthion* « absinthe ». **absinthisme** XIXe ; **absinthomanie** XXe.

absorber famille du latin classique *sorbēre, sorbitus* ou *sorptus* « avaler », d'où les dérivés de même sens, latin classique *absorbēre,* latin ecclésiastique *absorptio,* latin impérial *resorbere.*

I. BASE -sorb-

(savant) : **absorber** XIIIe, a concurrencé puis éliminé l'ancien français *assorbir;* **absorbement** XIXe chimie ; **résorber** XVIIIe.

II. BASE -sorpt-

(savant) : **absorption** XVIe ; **résorption** XVIIIe.

acacia (savant) XVIIe, élimine *acassia* XVIe, *acace* XVe, *acacie* XIVe : latin *acacia,* du grec *akakia,* même sens.

accélérer famille du latin *celer* « rapide », d'où *celerare* « (se) hâter, accélérer », ses dérivés *accelerare* et *acceleratio* et *celeritas* « rapidité ». D'où les mots savants **accélérer**, **accélération**, et **célérité** XIVe. Dérivés français : **accélérateur** XVIIe, anatomie « muscle accélérateur », XVIIIe physique, XIXe technique, XXe *accélérateur de particules;* **accéléré** XXe cinéma ; **décélérer** et **décélération** XXe.

VasalBookshop.com

achard XVIIe, d'abord *achar,* mot portugais d'origine malaise.

acolyte représentants de la famille du grec *akolouthein* « accompagner », « suivre ».
① **acolyte** (savant) XIIe « clerc qui sert à l'autel », XVIIe « auxiliaire », français moderne « complice », péjoratif : latin ecclésiastique *acolytus,* du grec *akolouthos* « compagnon de route », « serviteur ». ② **anacoluthe** (savant) XVIIIe grammaire : bas latin et grec *anakolouthon* « manque de suite dans le discours ».

aconit (savant) XIIe latin d'origine grecque *aconitum.*

acoustique (savant) XVIIIe : grec *akoustikos* « qui concerne l'audition », de *akouein* « entendre ». **acousticien** XXe.

acra XXe mot créole des Antilles emprunté à une langue africaine (yoruba).

acre famille de l'indo-européen **agro-* « terrain de parcours s'opposant aux endroits habités », « campagne », d'où germanique commun **akraz*, latin *ager*, grec *agros* « champ », « domaine », « territoire ».
① **acre** (populaire) XIIe « mesure agraire ». Mot de l'Ouest de la France emprunté à l'anglais *acre* d'origine germanique (cf. allemand *Acker* « champ »). ② **agreste** (savant) XIIIe : latin *agrestis* « champêtre ». ③ **agricole**, **agriculteur**, **agriculture** (savant) XIVe, décalque des composés latins *agricola* « cultivateur », *agricultor* et *agricultura*. *Agriculteur* est devenu usuel au XVIe ; *agriculture* et *agricole*, tombés en désuétude, ont été repris comme néologismes au XVIIIe ; *agricole* jusque-là subst. est devenu alors adj. ④ **agraire** (savant) XIVe, XVIIIe « loi agraire », d'où **agrarien** XVIIIe : latin *agrarius*, dérivé de *ager*. ⑤ **agro-** (savant) premier terme de composés savants : grec *agros*; **agronome** (savant) XIVe « magistrat chargé de l'administration rurale », XVIIIe sens actuel ; **agronomie** XIVe ; **agronomique** XVIIIe ; **agroville** XXe. ⑥ le latin *peregrinus* « qui voyage à l'étranger » est un composé de *ager*, dont le premier élément est discuté. Forme dissimilée : latin ecclésiastique *pelegrinus*, d'où **pèlerin** (populaire) XIe : **pèlerinage** id. ; **pèlerine** XIXe « vêtement de pèlerin ». ⑦ mots savants de la famille de *peregrinus* : **pérégrin** XIVe ; **pérégriner** XVe ; latin *peregrinari*; **pérégrination** XIIe : latin *peregrinatio*.

adage (savant) XVIe : latin *adagium* « proverbe », de la famille de *aio* « affirmer ».

-ade suffixe nominal féminin.
① (populaire) → -É, -ÉE ② (savant) : grec *-as*, *-ados* dans **monade** (→ MOINE), **triade** (→ TROIS), **décade** (→ DIX).

adhérer famille du latin *haerere*, *haesus* « être attaché, arrêté » ; fréquentatif *haesitare* « être embarrassé » d'où « hésiter » ; famille entièrement savante.

I. BASE hér-

① **adhérer** XIVe « coller » « se rallier » ; **adhérence** XIVe « id. ». Sens de « fidélité » du XVe au XVIIe ; **adhérent** XIVe : latin *adhaerere*. ② **cohérent** XVIe : latin *cohaerere*; **cohérence** XVIe latin *cohaerentia*. **incohérent**, **incohérence** XVIIIe. ③ **inhérent** XVIe et **inhérence** XIVe rare jusqu'au XVIIIe, latin *inhaerere*.

II. BASE hés-

① **hésiter** XVe latin *haesitare*; **hésitation** XIIIe latin *haesitatio*; **hésitant** XVIIIe. ② **adhésion** XVe latin *adhaesio*; **adhésif** XVe. ③ **cohésion** XVIIe latin *cohaesio*.

adipeux dérivés français savants du latin *adeps*, *adipis* « graisse ».
① **adipeux** XVIe ; **adiposité**, **adipose** XXe. ② **adipo-** base servant à la formation de mots composés scientifiques : **adipolyse**, **adipopexie** XXe.

adouber ① (populaire) XIe « équiper un chevalier », XVIe et XVIIe « arranger » (cf. espagnol *adobar* « arranger », « assaisonner », italien *addobbare* « orner », « cuisiner » ; cf. aussi : francique **dubban* « frapper », parce qu'on frappait le nouveau chevalier du plat de l'épée lors de la cérémonie de l'**adoubement** (populaire) XIIe). ② dérivés spécialisés dans la langue maritime : **radouber** XIIIe d'où **radoub** XVIe. ③ Par l'intermédiaire de l'italien *dobba* « marinade », *addobbo* « assaisonnement », *addobbare* « cuisiner », eux-mêmes empruntés au français ou à l'espagnol : **daube** (populaire) XVIIe ; **dauber** XIXe « faire cuire en daube ».

aduler, adulateur (savants) XIVe et **adulation** (savant) XIIe : latin *adulari* « caresser », « flatter », et ses dérivés *adulator* et *adulatio*.

affaler (populaire) XVIIe marine, XIXe *s'affaler* sens actuel : néerlandais *afhalen* « tirer (un cordage) vers le bas » ; **affalement** XXe.

affliger famille du latin archaïque *fligere*, *flictus* « battre », d'où *affligere* « abattre », *afflictio*, *confligere* « heurter » et *conflictus* « choc », *infligere* « lancer contre ».

I. BASE -flit

conflit (demi-savant) XIIe : latin tardif *conflictus*.

II. BASE -flig-

① **affliger** (savant) XIIe, « blesser », « en-

Vesalbooks.com

dommager », XVIIe « attrister » : latin classique *affligere;* **affligeant** XVIe. ② **infliger** (savant) XVe rare jusqu'au XVIIe : latin tard. *infligere.*

III. BASE -flict-

① **affliction** (savant) XIe : latin tardif *afflictio;* **afflictif** XVIIe. ② **conflictuel** XXe. ③ **inflictif** XVIIe.

affre (populaire) XVe « effroi ». XVIIIe seulement dans les *affres de la mort :* ancien provençal *afre* « horreur » peut-être déverbal du verbe *afera(r)* variante de l'ancien français *efferer* (→ EFFARER, art. FIER I, ②) : latin *ad-ferare* « rendre sauvage », ou germanique *aifr* « terrible » ; **affreux** XVIe.

affubler famille du latin *fibula* « agrafe, fermoir » d'où *fibulare* « agrafer » et latin tardif *affibŭlāre,* id.
① **affubler** (populaire) XIe avec labialisation de *i* entre *f* et *b,* d'abord au sens neutre de « habiller, vêtir » : latin *affibŭlāre;* **affublement** XIIIe. ② **fibule** (savant) XVIe : latin classique *fibula.*

agace ① (populaire) XVIe « pie » : germanique *agaza.* ② **agacer** (populaire) XIIIe « crier » en parlant de la « pie », XVIe sens actuel : dérivé de *agace,* a supplanté au XVe l'ancien français *aacier* « agacer les dents », du latin vulgaire **adaciare,* dérivé de *aceo* « être acide, acidifier ». **agacement** XVIe, **agacerie** XVIIe, **agaçant** XIXe. ③ **gazette** XVIe : du vénitien *gazeta* (italien *gazzetta*) « pie », piécette sur laquelle se trouvait représentée une pie. À Venise cette pièce de monnaie permettait d'acheter une feuille d'annonces, chronique mondaine et cancans elle-même appelée *gazzetta.* C'est surtout à cause du nom de « Gazette » donné au journal fondé par Théophraste Renaudot en 1631 que le mot se répandit d'abord en France.

agape (savant) XVIe sens propre, XIXe « repas » en général : latin ecclésiastique emprunté au grec *agapê* « amour », qui avait servi à désigner les « repas fraternels » des premiers chrétiens.

-age famille du suffixe latin *-ātĭcus.*
① **-age** (populaire) suffixe servant à former des adjectifs et surtout des noms d'action et d'état à partir de bases verbales, ex. : *doublage, feuillage* et des subst. à valeur collective sur des substantifs. ② **-dage, -tage** formes élargies par des consonnes non étymologiques, ex. : *marivaudage, numérotage.* ③ **-atique** (savant) suffixe servant à former des adjectifs, ex. : *aquatique, lunatique;* s'est confondu avec le suffixe grec *-atikos* qui avait une valeur ethnique, ex. : *asiatique, dalmatique.*

âge famille du latin classique *aevus* « durée » (qui s'opposait à l'origine à *tempus,* de sens ponctuel → TEMPS) : dérivé **aevitas* devenu en latin classique *aetas* « durée de la vie », en latin vulgaire **aetaticum; *aeviternus,* devenu en latin classique *aeternus* « qui dure toute la vie », « éternel », avec ses dérivés du latin classique *aeternitas* « éternité » et latin ecclésiastique *aeternalis* « éternel » ; latin classique *longaevus* « qui vit longtemps ».
① **âge** (populaire) XIe d'abord « époque » : latin **aetātĭcum,* a concurrencé puis éliminé l'ancien français *aé, éé,* formes trop brèves ; du latin *aetātem;* **âgé** XIIIe « majeur » ② **éternité** (savant) XIIe : latin *aeternitas;* **éternel** (savant) XIIe : latin *aeternalis;* **éternellement** XIIIe ; **éterniser** XVIe, rare jusqu'au XVIIIe. ③ **longévité** (savant) XVIIIe : bas latin *longaevitas,* dérivé de *longaevus,* dont le premier élément est *longus* « long » ; **médiéval** → MI.

agir famille d'une racine indo-européenne **ag-* « pousser devant soi (un troupeau) » représentée en grec par *agein* « conduire » et en latin par *agere, actus* « conduire », puis « agir », « faire » en général. En composition, ce verbe apparaît sous la forme *-igere,* avec adjectifs dérivés en *-iguus* (ex. *exigere, exiguus*) refaite en *-igare* (ex. *navigare*). Il existe aussi un suffixe nominal *-igium* (ex. *litigium*) qui se rattache à la même racine.

I. MOTS ISSUS DU LATIN

Les dérivés latins de *agere* représentés en français sont : (1) *agitare* « pousser fortement », fréquentatif de *agere* (2) *actio* « activité », *actus* « action », *activus* « actif » (3) *agilis* « qui avance vite », « rapide » (4) *ambigere* « pousser de part et d'autre », « laisser en suspens », « douter », *ambages* « détours » et *ambiguus* « ambigu » (5)

VocalBookshop.com

*co-agere d'où (a) la forme contractée *cogere* « rassembler », « contraindre » et son fréquentatif *cogitare* « agiter des pensées », « penser » ; (b) les formes non contractées *coagulare* « condenser », « épaissir », latin vulgaire *coactire « presser » et latin vulgaire *coacticare, son fréquentatif, « serrer » (6) *ex-agere devenu en latin classique *exigere,* qui au cours de son évolution a pris des sens variés, en particulier (a) « pousser », « faire sortir » ; (b) « exiger » ; (c) « peser », d'où *exiguus* « trop strictement pesé » ; *ex-ag-s-men devenu en latin classique *examen,* d'où *examinare,* se rattache à (a) au sens d'« essaim », à (c) au sens de « pesée » ; bas latin *exagium* « pesée » d'où *exagiare; exactus* « pesé » (7) *prodigere :* « jeter devant soi », « dissiper », d'où *prodigus* « prodigue » (classique) et *prodigalitas* (rare) (8) *redigere* « ramener en arrière », « réduire » (9) *transigere* « pousser à travers », « mener à son temps », « achever ».

A. MOTS POPULAIRES

① **cacher** XIIIe : *coactĭcāre a concurrencé puis éliminé l'ancien français *escondre,* du latin vulgaire *excondere.* **cache** XVIe fém. « cachette », XIXe masc., photographie ; **cachette** XIVe ; **cachet** XVe « empreinte sur la cire » (se rattache au sens de « presser » que *cacher* a eu pendant un certain temps en ancien français), XVIIIe « carte sur laquelle on marquait chaque leçon donnée », d'où XXe « rétribution d'un artiste pour un engagement déterminé », XVIIIe « marque caractéristique » dans *avoir du cachet,* XXe pharmacie ; **cacheter** XVe ; **décacheter**, **recacheter** XVIe ; **cachot** XVIe ; **cachotter** XVIIe ; d'où **cachotterie** et **cachottier** XVIIe — Composés : **cache-cache** XVIIIe avec valeur intensive des deux impératifs juxtaposés ; **cache-col** XVIe ; **cache-corset** XIXe ; **cache-misère** XIXe ; **cache-nez** XVIe ; **cache-pot** XVIIe ; **cache-poussière** XIXe ; **cache-sexe** fin XIXe ; **cache-tampon** XIXe. ② **cailler** XIIe : *coagŭlāre.* **caillette** XIVe « estomac des ruminants », dont on tire la présure qui sert à faire cailler le lait ; **caillot** XVIe — Composés : **caillebot(t)er** XIIIe mot de l'ouest de la France, de *cailler* et *boter,* variante de *bouter* « mettre », d'où « mettre en caillot » ; **caillebotte** XVIe « masse de lait caillé » ; **caille-lait** XVIIIe. ③ **catir** XIIe « presser, cacher », XVIIe « donner du lustre à une étoffe » en la pressant : *coactīre. — Dérivés : **cati** XVIIe « apprêt » ; **décatir** XVIIIe sens propre, XIXe « vieillir ». ④ **cuider** XIe « croire », survit encore au XVIIe : *cogĭtāre,* d'où ancien français *s'outrecuider* « être présomptueux », dont survivent le participe présent **outrecuidant** XIIIe et le dérivé **outrecuidance** XIIe. ⑤ **essaim** XIIe : *exāmen* d'où **essaimer** XIIIe et **essaimage** XIXe. ⑥ **essai** XIIe : *exagium;* **essayer** XIe : *exagĭāre.* **essayage** XIXe ; **essayiste**, par l'intermédiaire de l'anglais *essayist,* tiré du français *essai* au sens littéraire du mot. ⑦ **autodafé** XVIIIe : portugais *auto da fe* « représentation de la foi » dont le premier élément représente *actum.* ⑧ **lazzi** XVIIe : italien *lazzi,* plur. de *lazzo* « action bouffonne » remonte peut-être à *actio,* agglutiné avec l'article et croisé avec *razzo* « fusée ». ⑨ À partir du mot **cachot**, ont été formés en argot plusieurs dérivés : **cachemite**, dont la finale est empruntée au jeu de main chaude appelé *cachemite* en Berry. De là, par apocope a été formé **mite** XIXe, « cachot » et son dérivé **mitard** fin XIXe. ⑩ **squatter** XIXe emprunté à l'anglo-américain *squatter* de l'anglais *to squat* « s'accroupir, s'asseoir sur ses talons », de l'ancien français *esquatir,* « aplatir » dérivé de *quatir* → ci-dessus ③. En français le mot, employé comme nom, s'est d'abord employé à propos des pionniers américains occupant les terres de l'Ouest, puis à des occupants illégaux d'un immeuble inoccupé. D'où l'emploi verbal du mot et ses dérivés **squat** « occupation illégale » et **squattériser** XXe.

B. MOTS SAVANTS OU DEMI-SAVANTS

1. BASE -ag-

① **agir** (demi-savant) XVe, en particulier sens juridique ; XVIe apparition de *s'agir,* calqué sur le latin *agitur de,* de même sens : *agere,* avec changement de conjugaison. **agissant** part. présent, prend valeur d'adj. et son sens actuel au XVIIe ; **agissements** fin XVIIIe ; **réagir** XVIIe. ② **agenda** (savant) XIVe *agende,* abréviation de *agenda diei,* « registre d'église indiquant les offices de chaque jour » ; XVIIe *agenda;* XVIIIe « carnet » : mot latin, plur. neutre de *agendum* « choses qui doivent être faites ». ③ **agent** (savant) XIVe« qui agit » : *agens,* part. présent de *agere;* XVIe « chargé de mission » : italien *agente,* même origine ; XXe « policier » ; **agence** XVIIe : italien *agenzia,* dérivé

VesalBookshop.com